



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1983-1984

22 FEVRIER 1984

PROJET DE DECRET

RELATIF A L'INTEGRATION D'ŒUVRES D'ART
DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS (1)

AMENDEMENT

PROPOSE PAR Mme **JORTAY-LEMAIRE** ET CONSORTS

(1) Voir Doc. Conseil 135 (1983-1984) - Nos 1 à 8.

ART. 10

Remplacer le texte de cet article par :

« Le présent décret entre en vigueur le jour de sa publication. Toutefois, il ne s'applique pas aux travaux dont le projet a été approuvé antérieurement par les autorités compétentes. »

S. JORTAY-LEMAIRE.
H. MOUTON.
A. LAGASSE.